

## **Compte-rendu**

**Conseil d'établissement du lundi 30 novembre 2020 à 17h00 (réunion Zoom)**

### **Présents :**

**Représentant de l'administration et président de séance :** M Vincent Plu, Chef d'établissement, avec délégation du directeur général de l'OSUI

**Représentantes élues des personnels enseignants :** Mmes Sonia Bonneaud et Erminia Charles, professeurs des écoles, Mme Alice Guibert-Joundi, assistante pédagogique CNED

**Représentant des personnels non enseignants :** M Houssine Khribech

**Représentants élus des parents :** M Charif Toufelaz, Mme Emilie Maret, Mme Ilham El Acham, Mme Nora Ajagjal, Mme Marie Lombard, Mme Christelle Pailly

**Représentante des élèves :** Sofia Lagaise, élève de 3<sup>ème</sup>

**Secrétariat :** tenu par Mme Emilie Maret

### **Ordre du jour**

1. Présentation des membres du nouveau conseil ainsi que des règles de fonctionnement.
2. Adoption du compte-rendu du Conseil d'établissement du 29 juin 2020.
3. Adoption de l'ordre du jour du présent conseil
4. Modifications, adoption et vote du Règlement Intérieur 2020-2021(annexes )
5. Rentrée 2020 et situation actuelle : structure et effectifs, horaires, organisation des cours à l'Institut, calendrier 2020-2021
6. Hygiène et sécurité dans le contexte actuel (protocoles sanitaires, autres risques)
7. Point sur les mesures d'aide aux familles et aux établissements
8. Gestion de la scolarité par le CNED
9. L'enseignement des langues
10. Evaluation et suivi des élèves
11. Actions pédagogiques du 1<sup>er</sup> trimestre
12. Questions diverses présentées par les parents en amont de la réunion préparatoire du 16 novembre 2020, et questions des élèves.

## **Compte-rendu**

### **1. Présentation des membres du nouveau conseil ainsi que des règles de fonctionnement.**

➤ Format du Conseil d'Établissement de notre groupe scolaire

- 4 membres de l'administration
- 3 représentants élus du corps enseignant
- 1 représentant élu du personnel de service
- 3 représentants des parents d'élève élus
- 1 représentant des élèves (3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup>) élu

➤ Prérogatives

Adopte :

- ✓ le règlement intérieur
- ✓ le projet d'établissement
- ✓ Les horaires et le calendrier scolaires
- ✓ Les programmes d'actions annuelles : formation, campagnes de sensibilisation, liaisons école-collège...

Emet un avis :

- ✓ Sur toutes les questions d'ordre pédagogique et administratif : activités, questions d'hygiène et sécurité, voyages scolaires et financement, structure pédagogique, organisation de la vie éducative.

### **2. Adoption du compte-rendu du Conseil d'établissement du 29 juin 2020.**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **3. Adoption de l'ordre du jour du présent conseil**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **4. Modifications, adoption et vote du Règlement Intérieur 2020-2021**

Le Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité. Les aménagements propres à la période COVID ainsi que les protocoles sanitaires y sont annexés

### **5. Rentrée 2020 et situation actuelle : structure et effectifs, horaires, organisation des cours à l'Institut, calendrier 2020-2021**

L'effectif actuel est de 89 élèves soit égal à celui de mars 2019. La baisse de l'effectif par rapport à l'objectif projeté est de 13 élèves et de 6 par rapport à l'objectif corrigé avant l'été. L'accentuation de la crise en est la raison. Des inscriptions pourraient avoir lieu en courant d'année, des départs aussi.

La structure est inchangée avec 1 classe de maternelle (PS : MS : GS :), 1 classe de CP/CE1 (CP : CE1 : ) et une classe de CE2/CM1/CM2 (CE2 : CM1 : CM2 :)

Au collège une classe de 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> (6 + 7) et une classe de 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> (8 + 4)

Les horaires ont été modifiés avec des entrées et des sorties étalées dans le cadre des aménagements mis en place pendant la crise (voir annexe 1)

## **6. Hygiène et sécurité dans le contexte actuel (protocoles sanitaires, autres risques)**

Le PPMS est à jour. Il n'est toutefois pas prévu d'exercices dans le contexte actuel pour des raisons sanitaires (pas de regroupements)

Les protocoles sanitaires ont été diffusés à toute la communauté et sont parfaitement respectés. Ils participent à assurer un enseignement en présentiel dans notre établissement et ce depuis le jour de la rentrée sans discontinuité.

Depuis les récents événements sécuritaires la police et les forces auxiliaires sont en faction devant l'établissement 24/24 7/7.

## **7. Point sur les mesures d'aide aux familles et aux établissements**

Par le biais des bourses pour les familles françaises mais aussi grâce à un dispositif d'aides exceptionnelles pour les familles marocaines qui en avaient fait la demande, des aides conséquentes ont été attribuées après étude au cas par cas, et ce pour le règlement du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019-2020.

Les établissements eux-mêmes ont pu bénéficier de certaines subventions de la part du gouvernement français, via l'AEFE, pour aider à faire face à certaines dépenses liées à la mise en place des dispositifs liés à la crise sanitaire.

## **8. Gestion de la scolarité par le CNED**

Pas de modifications majeures dans le fonctionnement du CNED. Se référer aux précédents comptes rendus sur ce point.

L'établissement est en lien étroit avec les services de la scolarité et participe à la réflexion pour l'amélioration de la coordination (fiches navettes, aides aux élèves en difficulté...)

## **9. L'enseignement des langues**

Khadija Bikerouane assure la totalité de son service à l'école primaire (maternelle + élémentaire)

A noter qu'en raison de la réorganisation des services contrainte par la crise sanitaire, son service a été redéployé pour la prise en charge de groupe d'élèves dans d'autres disciplines que l'arabe, découverte du monde en particulier.

Toutefois le recours à la langue arabe y est fréquent et donne du sens aux apprentissages.

Les dispositifs de co-enseignement ont été limités à la pratique de l'EPS au cycle 3.

## **10. Evaluation et suivi des élèves**

L'équipe enseignante s'est à présent pleinement appropriée toutes les fonctions de LIVREVAL qui sera ouvert aux parents en fin de trimestre et permet un suivi personnalisé des élèves dans le cadre d'une programmation rigoureuse mise en place pour chaque cycle.

Tout comme l'an dernier, à son lancement, cet outil a été étendu à la classe de 6<sup>ème</sup> dans une logique de continuité du cycle 3 et d'évaluation des compétences. Le LSU qu'il génère s'ajoute au bulletin semestriel émis par le CNED.

De la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, des bulletins de suivi élaborés par l'établissement rendent compte des points de vie scolaire ainsi que du travail et des résultats dans les disciplines non prises en charge par le CNED (EPS/arabe). Il a été décidé qu'une moyenne serait recalculée à partir des notes présentes sur les bulletins du CNED et de celles obtenues dans ces disciplines.

Des conseils de classe à échéance semestrielle sont organisés sur le modèle qui se pratique dans l'enseignement direct.

Les journées de rencontres parents-enseignants sont programmées trimestriellement au primaire et semestriellement au secondaire.

## **11. Actions pédagogiques du 1<sup>er</sup> trimestre**

Malgré les limites imposées par la crise, les actions pédagogiques restent nombreuses et sont largement relayées par nos voies de communication (réseaux sociaux en particulier)

En maternelle on notera :

- un nouveau cahier de liaison
- un journal avec des publications hebdomadaires sur les activités de la classe
- une médiathèque avec les comptines et albums étudiés en classe
- un trombinoscope
- un cahier de vie numérique où les enfants peuvent publier des photos de ce qu'ils vivent à la maison pour en faire des moments de langage en classe

Aux cycles 2 et 3 les actions ont essentiellement portés sur le vivre ensemble à travers les élections des délégués, les règles de vie de la classe et le respect des protocoles mis en place.

## **12. Questions diverses présentées par les parents en amont de la réunion préparatoire du 16 novembre 2020, et questions des élèves.**

Il convient de rappeler que cette partie doit-être présentée sous une forme interrogative. Tout observation préalable doit aboutir à une ou plusieurs questions. La direction s'est donc réservée le droit de reformulation pour répondre à cette condition.

**Questions des parents :**

- *Comment sont gérés les remplacements au secondaire ? Il semble que plusieurs assistants interviennent sur la même discipline*

Tout d'abord les absences du personnel enseignant sont rarissimes. Cette année toutefois l'établissement doit faire face à quelques situations de remplacement.

On notera ensuite que le remplacement est toujours assuré malgré les moyens limités en personnels.

Les EDT ont été revus pour éviter la difficulté soulevée par les parents et s'assurer qu'une seule personne soit en charge de la même discipline.

- *Pourquoi les cours d'arts visuels et de musique se font-ils à la maison (collège – CNED) ?*

Il s'agit de la seule part de distanciel introduite au secondaire. Or l'organisation de ces enseignements a jusqu'ici nécessité que tous les élèves soient réunis une demi-journée par semaine en un lieu unique. Cela était possible le lundi à la villa, mais les contraintes sanitaires ne le permettent pas cette année, jusqu'à nouvel ordre.

- *Pourrait-on envisager d'améliorer les outils informatiques (6eme/ 5eme). La connexion fonctionne mal (Adsl ? fibre optique ?), les ordinateurs "buggent". Cela pose des problèmes pour les devoirs automatisés (sinon peut-on programmer ces devoirs à la maison ?)*

L'école est à présent équipée de la fibre optique depuis la rentrée. Un projet pluriannuel de renouvellement du parc informatique a été validé l'an dernier en COS par la direction générale. En raison de la crise son lancement a été différé d'une année.

Les devoirs automatisés vont maintenant être projetés et les élèves les rendront à l'écrit puis les assistants les retranscriront sur le site du CNED. La demande a été faite au CNED de recevoir les devoirs automatisés en PDF afin de pouvoir les imprimer.

- *Serait-il possible de programmer des séances à la maison lorsqu'il y a des jours fériés afin de ne pas prendre de retard sur la programmation et se retrouver (comme l'année dernière) en fin d'année à survoler des séances et de ne pas rendre tous les devoirs ?*

Les assistants pédagogiques n'ont aucune inquiétude quant au retard sur le programme. Ils ont l'habitude et estiment être ni en retard ni en avance. Il n'y aura donc pas de séance à la maison.

- *Quelle est la part d'enseignement en distanciel pour les parents qui n'ont pas choisi d'inscrire leurs enfants en présentiel en début d'année et comment cela impacte-t-il le travail des assistants ?*
- *S'il n'y en a pas, la réduction des heures, la suppression de l'EPS + certaines matières à la maison sont-elles justifiées ?*

Il est rappelé que la réduction des heures est minime. Il n'y a que 6 enfants en distanciel dont 2 au collège. Cela n'en alourdit pas moins le travail des enseignants et nécessite des aménagements horaires. La seule discipline qui est supprimée au collège est l'EPS (non prise en charge par le CNED).

**Questions des élèves :**

- *Pourquoi les fichiers d'arabe ne sont-ils pas exploités dans leur intégralité ?*

Les fichiers d'arabe sont un support supplémentaire à des activités qui font l'objet d'une programmation qui ne s'inscrit pas nécessairement dans l'ordre de leurs cours.

Ainsi ils ne répondent pas à une logique d'exhaustivité ni de continuité dans le parcours qu'ils proposent. Les assistantes s'emploient à les utiliser à l'appui de leurs leçons dans un ordre qui n'est pas nécessairement chronologique mais thématique. Par ailleurs, le rythme et les besoins de chaque élève sont pris en compte.

- *Sous quelle forme l'orientation des élèves est-elle proposée aux élèves et à leur famille ?*

Une page sur le site de l'école reprend des ressources pédagogiques proposées par le CNED

- *Est-il possible de permuter le cours d'arabe du lundi après-midi avec celui de technologie qui suit pour des raisons de commodité pour certains élèves ?*

Oui, c'est acté et effectif dès cette semaine.

- *Pourquoi n'y a-t-il pas de manipulations en chimie ?*

En raison des mesures sanitaires mises en place.

- *Peut-on procéder au remplacement des tableaux blancs en 6° et autres si nécessaire.*

Oui, cela sera fait dans l'ordre d'urgence des besoins. Certains ont déjà été remplacés.

- *Peut-on installer une séparation entre l'espace des 6<sup>ème</sup> et celui des 5<sup>ème</sup> ?*

Non, on a justement voulu créer une salle unique avec deux espaces largement communicants. Rappel : une seule assistante pour les 2 classes est chargée de l'encadrement des 2 niveaux et de la surveillance des 2 parties de la salle. Cette modification réalisée pendant l'été donne entière satisfaction.

- *Peut-on avoir des rideaux aux fenêtres de la classe de 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> ?*

Pas de nécessité côté 6<sup>ème</sup> et, si pertinent, à voir pour l'autre côté.

- *Peut-il y avoir des sorties scolaires ?*

Pour le moment les sorties scolaires sont suspendue et le contexte offre peu de visibilité.

- *Voyage en Angleterre : où en est-on du remboursement de l'avance faite par les parents pour le voyage scolaire annulé l'an dernier, pour la partie correspondant aux billets d'avion ?*

Le choix avait été initialement fait par les parents de passer par l'un d'entre eux pour centraliser cette commande et la finaliser auprès de la compagnie. L'école ne peut donc être tenue pour responsable. Toutefois la direction a été informée que ce remboursement allait être fait à chaque famille dans les meilleurs délais.

Pour ce qui est des autres avances, l'établissement rappelle que les parents ont été intégralement remboursés par l'école, et à ses frais.

- *Peut-il y avoir une commande supplémentaire de livres pour la bibliothèque en cours d'année ?*

Les commandes pour le fonds de BCD sont faites en fin d'année scolaire et donne chaque année priorité à un cycle. Il n'est pas prévu de commande intermédiaire.

- *Peut-on augmenter le temps de récréation le jeudi après-midi ?*

Il n'y aucune justification à cela.

- *Des films peuvent-ils être projetés en classe ?*

Jusqu'à preuve du contraire, rien ne l'interdit. Cela doit répondre à des objectifs pédagogiques définis par les enseignants.

- *Est-il envisageable de remplacer les cahiers par des classeurs ?*

Une réflexion est en cours sur ce sujet notamment au collège pour l'année prochaine.

- *Peut-on disposer des séparations en plexiglas sur les pupitres pour renforcer la sécurité ?*

Le protocole ne le prévoit pas. Les mesures actuelles sont bien respectées.

- *Est-il possible de se rendre (plus souvent) à la bibliothèque ?*

Il n'est pas possible de se rendre à la bibliothèque mais des mesures ont été mises en place pour l'emprunt de livres disponibles en classe avec des jours d'emprunt et de restitution et des bacs de quarantaine.

- *Qu'en est-il de l'accès à la médiathèque de l'IFE*

Ce point devra être étudié avec l'IFE, mais les mêmes réserves de bon sens vont certainement s'imposer.

La séance est levée à 19h10

La secrétaire de séance

Emilie MARET

Le Directeur

Vincent PLU